

Note spécifique à l'attention des étudiants de la FaSS en matière de RGPD

Le 25 mai 2018, le Règlement Général sur la Protection des Données (UE 2016/679) est entré en vigueur sur l'ensemble du territoire de l'Union européenne. Ce règlement établit une série de nouvelles règles en matière de traitements de données à caractère personnel. Ces données doivent s'entendre très largement : toute information relative à un individu, même s'il n'est pas nommé, est potentiellement protégée par cette réglementation. Or, nombre de recherches menées dans le cadre universitaire font un usage important de ces données et sont donc susceptibles d'être touchées par ce cadre nouveau. Il est donc important, dès la conception d'une recherche ou d'un travail d'étudiant, d'envisager l'application de ces règles de protection des données à caractère personnel.

Le présent document vise à proposer une liste des sujets principaux auxquels vous devez prêter attention avant d'aller sur le terrain.

Au besoin, vous pouvez vous adresser à la représentante RGPD de la FaSS pour la partie enseignement (julie.gerard@uliege.be) ou au Délégué à la Protection des Données de l'Université (dpo@uliege.be).

- Dès aujourd'hui, **compléter et faire signer** le formulaire de consentement **pour tous les entretiens réalisés** dans le cadre de vos études au sein de la FaSS.
- **Faire signer** le formulaire de consentement, **pour chaque participant** rencontré dans le cadre d'une recherche ou d'un travail, en deux exemplaires : un pour le responsable académique, l'autre pour le participant.
- Transmettre par e-mail, lors de la prise de contact avec le participant, le formulaire de consentement en **version PDF** préalablement complété avec la description de l'étude en cours afin que le participant prenne connaissance de son contenu.
- **Se munir** le jour de l'entrevue, **des deux exemplaires** du formulaire de consentement préalablement signés par le responsable académique (signature électronique acceptée) et le(s) étudiants réalisant l'entretien, **imprimés en option « deux pages par feuille »**.
- Une fois complété et signé par tous les acteurs impliqués dans la recherche **transmettre un exemplaire** de formulaire de consentement **au responsable académique** (en version papier) et **l'autre exemplaire au participant rencontré**.
- À chaque utilisation de données, **conserver** toujours les **données électroniques** récoltées (notes, enregistrements, rapports, etc.) **sur un ordinateur protégé** par mot de passe personnel ou sur un **cloud sécurisé** et interne à l'ULiège tel que Dox@ULiège.
- Lorsque vous transmettez et échangez les données récoltées utilisez uniquement une **adresse e-mail protégée par l'ULiège**, c'est-à-dire une adresse@student.uliege.be.
- Dans la mesure où l'étude le permet, **ne conserver que des données anonymes**. Si cela n'est pas possible, **remplacer**, dans les notes, **l'identité du participant par un code aléatoire** connu de vous seul. Le lien entre ce code et l'identité peut être conservé dans un fichier sécurisé. Ce codage permet d'alléger les conséquences d'une fuite de données.
- En cas de **fuite de données** (ou de simple doute), **prendre rapidement contact** avec la représentante RGPD de la FaSS pour la partie enseignement (julie.gerard@uliege.be) et le Délégué à la protection des données ([dpo@uliege](mailto:dpo@uliege.be)) pour qu'ils vous guident dans les démarches légales à accomplir.

MERCI